

## FAMILLES RURALES

En Janvier, l'Association Familles Rurales, vous propose :



**SÉANCES DE SOPHROLOGIE**  
ouvert à tous le lundi de 10h00 à 11h15,  
première séance le 20 Janvier 2020

Inscription pour 10 séances = 50.00 €  
**Contacts** : Relais Familles, 3 Sentier du Four  
- 03.26.72.54.31 - [afr.loisy@gmail.com](mailto:afr.loisy@gmail.com)  
Mme FEUILLY Isabelle 07.87.06.76.17



**ATELIERS MÉMOIRE - JEUX SUR  
TABLETTE NUMÉRIQUE** dès 60 ans

le vendredi de 9h30 à 11h30, collation offerte, première  
séance le 24 Janvier 2020 - 8 séances gratuites

Adhésion obligatoire à Familles Rurales

**Contacts** : Relais Familles, 3 Sentier du Four -  
03.26.72.54.31 - [afr.loisy@gmail.com](mailto:afr.loisy@gmail.com)  
Mme DESANLIS Sophie 06.30.37.73.35



Vacances scolaires d'avril  
**Centre de Loisirs** du 20 au 24  
Avril 2020, dès 6 ans  
Informations complémentaires à  
venir ...

Toute l'équipe Familles Rurales de Loisy-sur-Marne  
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année



## Etat Civil :

### Décès

- Marietta MATTANA née FUNES, le 24 novembre 2019
- Jean GLE, le 28 novembre 2020
- Andrée VAUTARD née GATELET, le 29 novembre 2019
- Jacques COLSON, le 30 novembre 2019

Retrouvez-nous sur  
<http://loisyinfo.canalblog.com/>  
et [www.loisysurmarne.fr](http://www.loisysurmarne.fr)  
e-mail :  
[info.loisysurmarne@orange.fr](mailto:info.loisysurmarne@orange.fr)

## Informations pratiques

### MAIRIE de LOISY-SURMARNE

**Horaires d'ouverture**  
Lundi de 17h00 à 19h00  
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30  
Mercredi et Jeudi de 17h00 à 18h30  
Vendredi de 10h00 à 12h00  
Tel : 03 26 72 03 17  
E-Mail : [mairie.loisysurmarne@orange.fr](mailto:mairie.loisysurmarne@orange.fr)

### CABINET INFIRMIER

**Horaires d'ouverture**  
Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 6h30 à 10h00

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 09h30 à 11h30 Mardi 17h00 à 19h00  
Mercredi 14h00 à 16h00  
Samedi (1<sup>er</sup> du mois) 10h00 à 12h00  
Tél : 03.26.72.23.31  
E-mail : [bibliothequeloisysurmarne@orange.fr](mailto:bibliothequeloisysurmarne@orange.fr)  
*Fermeture annuelle en août et pendant les vacances de Noël*

### DECHETTERIE

Du Lundi au Vendredi :  
10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Samedi : 9h30 à 12h00 et 13h00 à 18h00  
*La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés*

### EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :  
1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de  
chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81  
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54

### RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants  
Mercredi pour les sacs jaunes  
**ATTENTION** sortir votre bac ou votre sac la  
veille à partir de 19H  
*Pas de ramassage des sacs jaunes les jours  
fériés et des ordures ménagères les 1<sup>er</sup> mai,  
noël et 1<sup>er</sup> janvier*

### RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3<sup>e</sup> Jeudi du mois de Février et Octobre :  
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les  
objets non recyclables (autres qu'ordures  
ménagères). Sauf : Gravats, cartons,  
matériaux de démolition (volets, fenêtres...),  
déchets industriels comme pare-brise, pneus,  
déchets verts. Sortir la veille.

### FAMILLES RURALES - RELAIS FAMILLES

3 Sentier du Four  
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30  
ainsi que les mardis et vendredi  
de 14 h 00 à 16 h 00  
Tél : 03 26 72 54 31  
[afr.loisy@gmail.com](mailto:afr.loisy@gmail.com)



# Loisy - Info Décembre 2019

Journal Mensuel de notre commune,  
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

## Mot du Maire

C'est la dernière fois qu'il m'est donné de m'exprimer dans ce bulletin municipal. En effet, le prochain ne devrait paraître que début février 2020, nous serons alors en période électorale et le droit de réserve sera applicable.

Je profite de ce dernier bulletin de l'année 2019 pour remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance depuis les six années que comporte une mandature municipale.

Les investissements réalisés pendant cette mandature ont été faits dans la ligne des mandats précédents avec le souci d'une utilisation rationnelle des crédits budgétaires alloués et la recherche permanente de subventions. Ces investissements ont été ciblés de façon à pouvoir bénéficier à un maximum de population, d'autres choses auraient sans doute pu être réalisées mais 6 ans passent très vite !

Les regrets que l'on peut avoir sont de ne pas avoir pu faire prospérer la ZAE et de ne pas avoir été en mesure d'assurer le remplacement du médecin de notre village. Je constate néanmoins que nous ne sommes pas les seuls dans ce cas et permettez-moi de dire selon la maxime "*quand je m'examine, je m'inquiète ; quand je me compare, je me rassure*".

Notre village a en juger par l'augmentation croissante de sa population reste l'un des villages les plus attractifs du secteur, je pense au travers de cette constatation pouvoir être fier de remarquer qu'il fait bon vivre à LOISY. Je tiens à remercier toutes les associations et commerces qui concourent à cette attractivité ainsi que le personnel qui fait vivre notre école contribuant à créer une activité soutenue au sein du village.

Merci également à la commission d'information pour la production de ce cinquantième bulletin réalisé depuis 2014. Les membres de cette commission et moi-même adressons à chaque lecteur de ce bulletin nos meilleurs souhaits pour les fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur et santé pour 2020.

Le Maire, Jean-Pol BESNARD

## Agenda du mois :

Vendredi 17 Janvier 18h00 - Vœux aux associations et accueil des nouveaux arrivants

## Informations diverses :

**Fermeture de la Mairie** - Du mardi 24 décembre au jeudi 2 janvier 2020 inclus. Réouverture le vendredi 3 janvier aux heures habituelles.

**Projet Eolien et photovoltaïque à Loisy** - La société BayWa r.e. assurera 3 permanences au mois de janvier 2020 dans les mairies de Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne et Drouilly pour répondre aux interrogations des habitants et présenter les implantations des éoliennes (voir document joint). A ce jour, les dates ne nous sont pas connues.





**Collecte Tri sélectif** – En raison des fêtes de fin d'année, un ramassage aura lieu exceptionnellement le lundi 30 décembre (sortir les sacs le dimanche 29 décembre au soir).  
**Pas de ramassage le 25 décembre 2019 et le 01 janvier 2020.**  
La collecte reprendra normalement le mercredi 08 janvier 2020.

**Fermeture de la bibliothèque** – Du lundi 16 décembre au samedi 4 janvier. Réouverture le lundi 6 janvier 2020.

### **Gens du voyage occupation illicite de la ZAE information**

Pour répondre aux nombreuses interrogations sur les occupations illicites et permanentes de la ZAE, les derniers échanges avec les autorités de l'état en l'occurrence la Sous-Préfecture de Vitry-le-François ne répondent pas aux attentes escomptées.

En effet, si des expulsions ont bien été prononcées par les services de l'état sur des stationnements illicites sur la ville de Vitry-le-François au motif que l'aire d'accueil était désormais opérationnelle, la Sous-Préfecture considère que la situation est différente pour LOISY comme en atteste son courrier du 19 novembre 2019, (voir extrait ci-dessous) :

*« L'aire d'accueil permanent des Marvis a été réalisée sur le territoire de Vitry-le-François La ville de Vitry-le-François se trouve donc en conformité avec le schéma départemental ce qui a permis l'arrêté de mise en demeure en novembre 2019 pour expulser le stationnement illicites.*

*Toutefois, la même procédure ne peut être appliquée sur le reste du territoire de la communauté de Communes de Vitry Champagne et Der »*

Voici un extrait de la réponse qui a été faite par la Mairie le 3 décembre 2019 :

*« Je m'interroge sur le fait que vous mentionnez que l'aire d'accueil située sur la commune de Vitry-le-François ne concerne que la ville de Vitry-le-François.*

*En effet, depuis l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2017, la compétence gens du voyage a été transférée à la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der et les 30 places des Marvis sont communautaires.*

*Les travaux de réhabilitation récents ont été d'ailleurs financés sur le budget communautaire.*

*J'ai l'impression que la Commune de Loisy-sur-Marne est victime d'une discrimination de traitement et je ne vois pas pour quelle raison il est nécessaire pour nous de passer par le biais du tribunal administratif. »*

Nous sommes donc aujourd'hui, après des années d'échanges de courriers, de démarches de toutes sortes au même point qu'il y a 5 ans avec toujours une ZAE qui ressemble plus à un terrain vague avec des caravanes en permanence, une exaspération de la seule entreprise implantée sur la zone, des allers et venues incessant de véhicules qui endommagent nos chemins communaux et un sentiment d'abandon.

**Démarche pour réaliser le certificat d'immatriculation** (Carte grise) : Lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, le certificat d'immatriculation se demande

- En ligne, sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Ou
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules).



## *Conseil municipal du 11 décembre 2019*

### **Le Conseil Municipal a**

- Approuvé le compte rendu du conseil du 30 octobre 2019.
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les propriétés suivantes
  - o 106 rue de Choiset section AA n° 6 de 217 m<sup>2</sup>
  - o 62 rue de Choiset section AD n° 103 de 276 m<sup>2</sup>
  - o 11 rue d' Harape section AB N° 265 de 2331 m<sup>2</sup>
  - o 24 Chemin des Vignes section ZR n° 238 appartement
- Approuvé la décision modificative n°1 au budget général
- Autorisé le mandatement en investissement avant vote du budget selon article L 1612- 1 du code général des collectivités territoriales.
- Pris connaissance du projet éolien dit « Parc éolien des quatre vallées VII » sur la commune de Pringy et décidé de ne pas donner d'avis sur ce projet car jusqu'à présent la commune de Loisy n'a jamais été sollicitée et ce projet ne fait que s'insérer dans un parc déjà autorisé par le préfet.
- Approuvé la nouvelle constitution de l'Association Foncière LOISY/DROUILLY en validant les membres proposés par l'association.
- Pris connaissance des projets et dates de présentation des dossiers éligibles à la DETR 2020.
- Débattu du projet d'installation d'une micro crèche sur la commune à la suite de la réunion du 7 novembre dernier avec la CAF et laisser la prochaine mandature statuer sur ce dossier.
- Pris connaissance du dossier éolien sur la commune de Loisy et noter la date d'une présentation du dossier au public en janvier 2020.

